

Programme de client
privilégié (CP)

MANUEL



Sommaire

APERÇU	2
ÉCHANTILLONS DE FIDÉLITÉ	4
CONSTRUCTEUR DE PANIER ET LIEN DE RÉFÉRENCE	5
PRIX DE GROS ET ÉCONOMIES SUR LES ABONNEMENTS	6
FAQ	8
CONDITIONS GÉNÉRALES	9
CLAUSES GÉNÉRALES	9

APERÇU

Notre programme de clients privilégiés (CP) ouvre de nouvelles portes aux membres CP qui peuvent acheter des produits LifeWave à des prix de gros et partager les produits LifeWave avec d'autres !

Le passage au statut de client privilégié est GRATUIT pour tous les clients de LifeWave et les clients au détail. Une fois qu'un client passe au niveau supérieur, il débloque les prix de gros et bénéficie de la commodité d'une commande d'abonnement mensuel, qui est automatiquement livrée à sa porte chaque mois.

COMMENT DEVENIR UN CLIENT PRIVILÉGIÉ

Tout le monde peut devenir un client privilégié – sans frais d'inscription – en passant simplement une commande d'abonnement mensuel sur le site web LifeWave.

CELA FAIT IMMÉDIATEMENT PASSER UN CLIENT AU STATUT DE CP ET LUI DONNE ACCÈS À DES PRIX DE GROS SUR TOUS LES PRODUITS LIFEWAVE ET À DES RÉCOMPENSES DE FIDÉLITÉ SUPPLÉMENTAIRES !



PRIX DE GROS ET ÉCONOMIES SUR LES ABONNEMENTS

Les clients privilégiés bénéficient d'un rabais allant jusqu'à 30 % ! Il n'y a pas de frais d'inscription et les membres reçoivent automatiquement leurs produits à la même date chaque mois.



PANIER D'ACHAT PRÉ-REMPI LIFEWAVE

Les clients privilégiés peuvent également partager facilement les produits LifeWave qu'ils apprécient le plus avec d'autres personnes en pré-remplissant un panier virtuel LifeWave avec les produits qu'ils recommandent et en envoyant le lien à d'autres personnes.

C'est facile à mettre en place et cela facilite l'achat des produits LifeWave pour les clients potentiels de LifeWave.



ÉCHANTILLONS DE FIDÉLITÉ

Le programme de client privilégié récompense les CP qui maintiennent leur commande d'abonnement mensuel en cours avec des échantillons de produits LifeWave GRATUITS et l'accès à des outils qui les aideront à découvrir le mode de vie LifeWave.

LE PROGRAMME DE CLIENT PRIVILÉGIÉ EST UN EXCELLENT MOYEN POUR LES CLIENTS DE LIFEWAVE D'ÉCONOMISER DE L'ARGENT SUR LES PRODUITS QU'ILS AIMENT ET DE PARTAGER DES PRODUITS AVEC D'AUTRES AFIN QU'ILS PUISSENT PROFITER D'UNE VIE SAINES !

LA FIDÉLITÉ A SES AVANTAGES ! RECEVOIR DES PRODUITS GRATUITS !

Nous aimons nos clients privilégiés et nous leur sommes reconnaissants de continuer à acheter par l'intermédiaire de notre programme d'abonnement mensuel (MSO).

En guise de remerciement, les clients privilégiés reçoivent des échantillons de produits gratuits à différents moments de leur abonnement*.

*Les articles peuvent varier d'un marché à l'autre en fonction de la disponibilité.

03

Après trois commandes consécutives d'abonnements mensuels, les clients privilégiés reçoivent une pochette d'échantillons gratuite de 10 patchs lors de leur quatrième commande qualifiante.

06

Après six commandes consécutives d'abonnements mensuels, les clients privilégiés reçoivent une pochette d'échantillons gratuite de 10 patchs lors de leur septième commande qualifiante.

09

Après neuf commandes consécutives d'abonnements mensuels, les clients privilégiés reçoivent une pochette d'échantillons gratuite de 10 patchs lors de leur 10e commande qualifiante.

12

Après 12 commandes consécutives d'abonnements mensuels, les clients privilégiés reçoivent une pochette d'échantillons gratuite de 10 patchs lors de leur 13e commande qualifiante.**

**À l'exclusion de X39/X49.



CONSTRUCTEUR DE PANIER ET LIEN DE RÉFÉRENCE

IL EST SI FACILE DE RECOMMANDER DES AMIS

Rendez l'expérience d'achat des autres un peu plus unique en leur donnant une URL personnalisée ! Lorsque les membres CP découvrent comment les produits LifeWave vous énergisent au quotidien, les personnes qui vous suivent voudront connaître votre secret.

Les membres CP peuvent leur envoyer votre URL personnalisée afin qu'ils puissent constater par eux-mêmes que LifeWave propose des produits et des opportunités qu'ils apprécieront !

LE PARTAGE DES FAVORIS EST SIMPLE

L'un des nombreux avantages dont bénéficient les clients privilégiés lorsqu'ils passent une commande d'abonnement mensuel est un constructeur de panier. Grâce à un lien de panier pré-rempli, les CP peuvent partager leurs produits préférés dans un lien simple pour que d'autres puissent les acheter. Tout ce qu'il leur reste à faire est de cliquer et de passer à la caisse. C'est aussi simple que cela !

VOICI COMMENT ÇA MARCHE

ÉTAPE 1

Une fois qu'un client privilégié s'est inscrit, il se connecte à son compte LifeWave.

ÉTAPE 2

Dans le menu Paramètres du compte, cliquez sur « Constructeur de panier pré-rempli ».

ÉTAPE 3

Il clique sur « AJOUTER UN NOUVEAU PANIER PRÉ-REMPLI ».

ÉTAPE 4

Il donne un nom à votre panier et sélectionne un pays, puis clique sur « AJOUTER ».

Il peut ensuite sélectionner les produits que vous souhaitez ajouter à votre panier virtuel en cliquant sur l'icône du crayon à droite du nom du produit dans le menu « Article de commande normale » ou « Articles en livraison programmée ».

Il sélectionne ensuite la quantité dans l'écran suivant et enregistre les modifications.

ÉTAPE 5

Lorsque tous les produits recommandés ont été ajoutés à leur panier pré-rempli, ils cliquent sur « Revenir au constructeur du panier pré-rempli » et sur l'icône de lien dans la colonne « Aller au lien » à côté du nom du panier qui a été construit. Le contenu du panier s'affiche alors.

ÉTAPE 6

PARTAGEZ ! Les membres CP peuvent copier le lien et le partager par e-mail, dans les médias sociaux, etc., ou partout où ils souhaitent partager les avantages des produits LifeWave, ce qui permet à leurs amis et aux personnes qui les suivent de découvrir plus facilement une vie meilleure grâce à la vaste gamme de produits LifeWave.

PRIX DE GROS ET ÉCONOMIES SUR LES ABONNEMENTS

PROFITEZ DES PRIX DE GROS AVEC LA FACILITÉ ET LA COMMODITÉ
D'UNE COMMANDE D'ABONNEMENT MENSUEL !

*LES CLIENTS PRIVILÉGIÉS BÉNÉFICIENT DE LA COMMODITÉ DE LEURS
PRODUITS PRÉFÉRÉS LIVRÉS À DOMICILE CHAQUE MOIS ET DE RABAIS
ALLANT JUSQU'À 30 % OU PLUS. C'EST UN MOYEN FACILE D'ÉCONOMISER !*

TARIFICATION DES CLIENTS AU DÉTAIL VS. PRIX DE GROS CP

PATCHES	1 SLEEVE	2 SLEEVES	3 SLEEVES
X39	Vente au détail: \$149.95 / €142 - CP: \$99.95 / €95		-
X49	Vente au détail: \$149.95 / €142 - CP: \$99.95 / €95		-
IceWave	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Energy Enhancer*	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Silent Nights	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Y-Age Aeon	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Y-Age Glutathione**	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Y-Age Carnosine***	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
SP6 Complete	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
Patches Alavida	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47
AcuLife	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$69.95 / €66	Vente au détail: \$74.95 / €71 CP: \$59.95 / €57	Vente au détail: \$69.95 / €66 CP: \$49.95 / €47

*ENR Spark au Canada

**Y-Age Renew au Canada

***Y-Age Advance au Canada

PRIX DE GROS ET ÉCONOMIES SUR LES ABONNEMENTS

TARIFICATION DES CLIENTS AU DÉTAIL VS. PRIX DE GROS CP

SYSTÈMES/OFFRES GROUPÉES LIFEWAVE

Y-Age System Kit	Vente au détail: \$209.85 / €198 CP: \$149.85 / €141
Offre groupée X39 et X49 Performance*	Vente au détail: \$279.95 / €266 CP: \$179.95 / €171

SOINS DE LA PEAU

Alavida Trio régénérant	Vente au détail: \$199.95 / €190 CP: \$149.95 / €142
Alavida Nectar hydratant de jour	Vente au détail: \$79.95 / €76 CP: \$59.95 / €57
Alavida Crème de nuit réparatrice	Vente au détail: \$99.95 / €95 CP: \$79.95 / €76
Crème revitalisante pour les yeux Alavida	Vente au détail: \$89.95 / €85 CP: \$69.95 / €66

COMPLÉMENTS

	1 EMBALLAGE	2 EMBALLAGES (prix par unité)	3 EMBALLAGES (prix par unité)
Cellergize Morning**	Vente au détail: \$79.95 CP: \$69.95	Vente au détail: \$74.95 CP: \$59.95	Vente au détail: \$69.95 CP: \$49.95

*X39/X49 Bundle au Canada

**Tous les produits ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Q1. DANS QUELS PAYS LE PROGRAMME DE CLIENT PRIVILÉGIÉ EST-IL DISPONIBLE ?

R1. Le programme de client privilégié est disponible sur tous nos marchés, à l'exception du Japon et de la Corée.

Q2. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE PROGRAMME CP ET LE PROGRAMME CP+ ?

R2. En plus de tous les avantages offerts par le Programme CP, les membres CP+ reçoivent, pour 25 \$/25 € USD par an, des avantages supplémentaires, notamment l'accès au crédits de produits gratuits dans le cadre du Programme de partage et des échantillons de produits mensuels.

Q3. QUE SE PASSE-T-IL SI UN MEMBRE CP SOUHAITE PASSER AU PROGRAMME CP+ ?

R3. Lorsqu'un client privilégié passe une commande d'abonnement mensuel, il a la possibilité de passer au statut de client privilégié Plus pour 25 \$/25 € par an. Il lui suffit d'ajouter un nouveau produit à son panier et il lui sera demandé, au moment du paiement, s'il souhaite passer au statut supérieur. En choisissant cette option, il passera au Programme de client privilégié Plus.

Q4. QUE SE PASSE-T-IL SI UN CLIENT PRIVILÉGIÉ ANNULE SA COMMANDE D'ABONNEMENT MENSUEL ?

R4. Il ne pourra plus bénéficier des avantages CP mais pourra toujours acheter les produits LifeWave au prix de détail.

Q5. QUEL EST LE CALENDRIER DES COMMANDES D'ABONNEMENT MENSUEL NÉCESSAIRE POUR CONTINUER À BÉNÉFICIER DE TOUS LES AVANTAGES DES RÉCOMPENSES DE LA FIDÉLITÉ ?

R5. La première Commande d'abonnement mensuel d'un client sera considérée comme sa première commande, mais ce sont les Commandes d'abonnement mensuel successives qu'il recevra qui compteront pour ses échantillons de la fidélité. Par exemple, si un client passe une première Commande d'abonnement mensuel, et que deux Commandes d'abonnement mensuel réussies sont ensuite traitées sans manquer un mois, son produit gratuit LifeWave est débloqué et sera ajouté à sa Commande d'abonnement mensuel suivante (c.-à-d. la 4ème).

Q6. UN CLIENT PRIVILÉGIÉ PEUT-IL MANQUER OU SAUTER DES MOIS AU COURS D'UNE ANNÉE ET CONSERVER SES RÉCOMPENSES DE LA FIDÉLITÉ ?

R6. Les clients peuvent annuler ou sauter deux mois de leur Commande d'abonnement mensuel au cours d'une période de 12 mois en continu et conserver leurs avantages de récompenses de la fidélité. La période de 12 mois commence à la date de création de la première commande éligible. Si un client saute trois mois ou plus au cours d'une période de 12 mois, le nombre de commandes est remis à zéro et le client doit recommencer la procédure. Chaque échantillon de récompense n'est reçu qu'une seule fois au cours de l'année, les échantillons déjà reçus ne seront donc pas renvoyés.

Q7. QU'EST-CE QUI CONSTITUE UNE COMMANDE ÉLIGIBLE AUX FINS DES ÉCHANTILLONS DE LA FIDÉLITÉ ?

R7. Pour qu'une Commande d'abonnement mensuel soit prise en compte pour l'obtention d'échantillons de la fidélité, elle doit contenir des produits qui représentent un certain volume d'affaires (BV).

Conditions Générales

Le Programme de client privilégié LifeWave est spécialement conçu pour aider les participants à faire l'expérience d'une variété de produits LifeWave de manière gratuite et à faible risque, et pour les inciter à partager les produits et les programmes LifeWave avec d'autres personnes.

Les clients privilégiés ne peuvent avoir qu'un (1) compte LifeWave dans lequel ils sont actifs ou ont un intérêt bénéficiaire. Il est interdit de créer plusieurs comptes de clients privilégiés ou des doublons pour une seule et même personne. Il est interdit aux Brand Partners LifeWave d'avoir des comptes supplémentaires ou de participer au Programme de client privilégié au-delà de l'inscription de comptes de clients privilégiés valides.

Les clients privilégiés s'engagent à respecter toutes les conditions et qualifications énoncées dans le présent document et dans toute documentation associée.

Clauses Générales

Pour continuer à participer au Programme de client privilégié de LifeWave, une Commande d'abonnement mensuel (MSO) doit être active. Tout client privilégié qui annule sa Commande d'abonnement mensuel perdra son statut de client privilégié, perdra tous les avantages qui y sont associés et sera reclassé en tant que client au détail. Si un client reclassé souhaite à nouveau participer au Programme de client privilégié, il devra passer une nouvelle commande d'abonnement mensuel.

Tous les comptes de clients privilégiés doivent être valides et avoir un propriétaire légitime et individuel. Toute personne soupçonnée de créer (directement ou indirectement) des comptes multiples ou d'en tirer profit d'une autre manière peut faire l'objet d'une exclusion. Les pratiques irrégulières, malhonnêtes, contraires à l'éthique ou manipulatoires concernant les Programmes de client privilégié ne seront pas tolérées. Toute personne soupçonnée d'être impliquée dans de telles activités peut perdre tous les avantages associés aux Programmes de LifeWave et sera exclue.

En participant aux Programmes de client privilégié de LifeWave, tous les individus acceptent de se conformer aux conditions énoncées dans le présent document, y compris toutes les conditions d'éligibilité. LifeWave se réserve le droit de disqualifier toute personne qui enfreint ces règles ou interfère de manière inappropriée avec ses programmes, ou tente de le faire, de quelque manière que ce soit. Tous les participants acceptent de dégager de toute responsabilité et d'indemniser LifeWave et ses employés en cas de réclamations, actions, poursuites, accusations et jugements, quels qu'ils soient, découlant de leur engagement dans les programmes de clients privilégiés de LifeWave.

LifeWave se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'adapter ou de modifier les qualifications, les délais, les avantages ou tout autre aspect du Programme de client privilégié si elle le juge nécessaire ou si les lois ou les réglementations l'exigent. L'entreprise se réserve également le droit, à sa seule discrétion, de refuser la participation à ses programmes à quiconque pour quelque raison que ce soit.

